

Conseil Municipal du 13 juin 2013

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, maire

Etaient présents : Mmes Drouineau Evrard, Sepré, Ms Aim Gros, Lecomte, Guengard, Buon, Clément, Faucher Ledru.

Absents excusés : M. Esnault procuration M.Buon, M. Merouze.

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

1. Aménagement du bourg :

Monsieur le Maire fait le point sur la réunion publique du 6 juin. Le conseil va tenir compte des remarques émises par la population concernant les places de parking et les travaux, route de la Roche, à envisager.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres lorsque les crédits sont inscrits au budget.

La consultation des entreprises sera lancée le 24 juin avec une date de remise des offres le 16 juillet. Le conseil se réunira pour choisir l'entreprise le 25 juillet.

Pour optimiser les subventions, un dossier de demande sera déposé auprès du conseil général cette année pour la 1^{ère} phase : grande rue, place de l'église et du 8 mai, route du Breil. Et en 2014 pour la seconde phase : chapelle, rue du Lavoir, route de la Roche

Le conseil décide d'inscrire le montant des travaux au budget avec un financement par fonds propres, vente du PLA et emprunt pour le solde.

2. Syndicat d'eau : changement de la canalisation d'eau du bourg.

Suite à la réunion avec M. Arrault, Président du syndicat, M. Divaret le maître d'ouvrage, ainsi que M. Plu le maître d'œuvre, pour le planning des travaux, ceux-ci débuteront après le 15 août pour ne pas gêner la course cycliste.

Le syndicat sera informé de la 2^{ème} tranche de travaux prévue dans l'aménagement du bourg, ainsi que l'alimentation d'un futur lotissement, et des raccordements à mettre en attente pour le terrain Blanchard, et terrain de la chapelle.

3. Pôle métropolitain

Les délégués communautaires ont reçu une information sur les grandes lignes du dossier porté par le pôle métropolitain, particulièrement sur le développement des transports.

Les conseillers sont invités à une présentation du projet le 10 juillet à 18h à Savigné l'Evêque avant d'avoir à se prononcer ultérieurement.

4. ATESAT

Le conseil à l'unanimité décide de reconduire pour un an (2013) la convention ATESAT avec la DDT.

5. Document unique

Le conseil à l'unanimité décide de solliciter une subvention pour la réalisation du document unique de prévention des risques professionnels des agents communaux.

6. Chemins

Le conseil a constaté une grosse dégradation des chemins, particulièrement à la tête du lutin par les quads. Le conseil est d'avis de fermer le chemin de liaison Ardriers – Préhaut.

Un courrier sera adressé à l'association CODEVER (quads) pour lui demander une aide à la réfection de ce chemin

7. Commerce

Vu le problème récurant des mauvaises odeurs provenant du réseau de canalisation, la commission travaux examinera les solutions à apporter. Le conseil est d'avis qu'il n'est pas possible d'engager pendant la fermeture du commerce pour l'été, des travaux comprenant la démolition du carrelage du bar, réfection des évacuations des WC du logement et WC du commerce sur une nouvelle chape, et pose d'un nouveau carrelage. L'entreprise J Pec sera contactée pour une réparation provisoire.

8. Compte rendu de la communauté de communes

9. Questions diverses :

- L'alarme des écoles est rénovée par Sécurelec
- Mme Despres, directrice de l'école sera remplacée à la rentrée par M. Hawes.
- Jardin des enfants : 16 jeunes le fréquentent. Une cabane pour ramasser les outils a été fabriquée par M. Allard, un père de jardinier, que le conseil tient à remercier particulièrement pour ce travail au profit des jeunes de la commune.
- Réunion du conseil d'école le 27/06. Bruno Aim représentera la commune
- Le vitrail de l'église à remplacer, a été démonté par les agents communaux. L'association qui crée le nouveau va tenter d'intégrer des verres récupérés de l'ancien dans le nouveau vitrail qui sera installé en septembre.
Bruno Aim demande que la porte de la sacristie soit rabotée pour pouvoir entrer par celle-ci. Des caches moineaux pourraient être installés.
- Michel Lecomte évoque le problème d'eau dans le fossé du Mersas. Pas de solution pour le moment.
- Nathalie Evrard informe le conseil sur « les intervalles de l'écoute » et de l'ouverture d'une épicerie solidaire en septembre, 25 grande rue à Montfort le Gesnois.
- Subventions : à prévoir en septembre : étude des conditions d'attribution en s'appuyant sur la liste des associations du Perche Sarthois.

La séance est levée à 22 h 20